

IV.-

REPUBLIQUE DU BENIN

**DECRET N° 2001-404 DU 08 OCTOBRE 2001**

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Portant approbation des états financiers du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du BORGOU(CARDER-BORGOU) pour l'exercice clos au 31 décembre 2000.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
  - VU la Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
  - VU la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
  - VU le Décret n°2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
  - VU le Décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et des Ministères ;
  - VU le Décret n° 97-279 du 11 Juin 1997, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
  - VU le Décret 99-154 du 02 Novembre 1999, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'économie ;
  - VU le Décret 91-310 du 31 décembre 1991, portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR rapport conjoint du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche et du Ministre des Finances et de l'Economie ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 août 2001 ;

**DECRETE :**

**Article 1er** : Sont approuvés le Bilan et les Comptes Annexes du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) -BORGOU pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

**Article 2** : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 8 octobre 2001

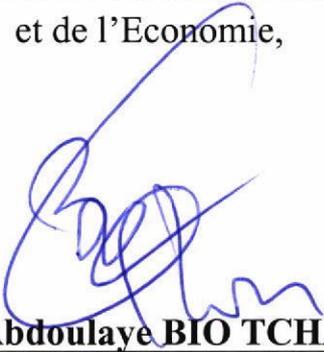
Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

**Mathieu KEREKOU.-**

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination  
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective  
et du Développement,

**Bruno AMOUSSOU.-**

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO TCHANE.-

Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Elevage et de la Pêche,



Théophile NATA.-

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4  
MFE 4 MAEP 4 Autres Ministères 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-  
DGDDI 5 BN-DAN-DIC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3  
UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.-